

## DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE

BEOVU (BROLUCIZUMAB)  
EYLEA (AFLIBERCEPT)

EYLEA HD (AFLIBERCEPT)  
VABYSMO (FARICIMAB)

VEUILLEZ LIRE LES DIRECTIVES QUI SE TROUVENT SUR LA DERNIÈRE PAGE.

### A IDENTIFICATION DU PATIENT – À remplir par l'adhérent.

Nom et prénom du patient	Lien de parenté avec l'adhérent <input type="checkbox"/> Adhérent <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Personne à charge	Date de naissance du patient AAAA MM JJ
--------------------------	---	--

Nom et prénom de l'adhérent	Nº de contrat	Nº de certificat
-----------------------------	---------------	------------------

Nº, rue, appartement	Ville	Province	Code postal
----------------------	-------	----------	-------------

Nºs de téléphone – Résidence :	Travail :	Poste :	Courriel :
--------------------------------	-----------	---------	------------

Puisque la réponse à votre demande comporte des renseignements confidentiels, veuillez indiquer par quel moyen vous désirez être avisé de la décision :

Par courrier (la réponse à votre demande sera expédiée à l'adresse indiquée dans cette section)  Par télécopieur :

**Coordination entre assureurs : Si le patient détient son propre régime d'assurance privé ou s'il est inscrit à un régime d'assurance médicaments provincial, la demande doit d'abord y être acheminée. Vous pourrez par la suite nous transmettre une copie de l'avis de décision ainsi que le présent formulaire rempli par le médecin aux fins d'analyse de la demande.**

#### RÉGIME PRIVÉ

Est-ce que le patient est couvert pour les médicaments par un autre régime d'assurance privé?

Oui – Veuillez fournir une copie de l'acceptation de la demande ou du refus. →  Copie jointe à ce formulaire.

Précisez : Nom de l'assureur : \_\_\_\_\_ Nº de contrat : \_\_\_\_\_ Nº de certificat : \_\_\_\_\_

Non

#### RÉGIME PROVINCIAL

Est-ce qu'une demande de remboursement a été soumise auprès de votre régime provincial?

Oui – Veuillez fournir une copie de l'acceptation de la demande ou du refus. →  Copie jointe à ce formulaire.

Non – Veuillez expliquer les raisons :

#### PROGRAMME DE SUPPORT AUX PATIENTS

Est-ce que le patient est inscrit à un programme de support aux patients?  Oui  Non

Si oui – Nom du programme : \_\_\_\_\_ Nom de la personne-ressource : \_\_\_\_\_ Nº de téléphone : \_\_\_\_\_ Poste : \_\_\_\_\_

### B1 DÉCLARATION ET AUTORISATION À LA COLLECTE ET À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

J'atteste que les déclarations faites sur le présent formulaire sont exactes et complètes. Aux strictes fins de la gestion du dossier et du règlement de la présente réclamation, j'autorise Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, ci-après nommée Desjardins Assurances : a) à ne recueillir auprès de toute personne physique ou morale ou de tout organisme public ou parapublic que les seuls renseignements personnels détenus à mon sujet qui sont nécessaires au traitement de mon dossier. Sans que cette liste soit exhaustive, cette collecte pourra se réaliser auprès de professionnels de la santé ou d'établissements de santé, ou de compagnies d'assurance; b) à ne communiquer auxdites personnes ou organismes que les seuls renseignements personnels qu'elle détient à mon sujet et qui sont nécessaires à l'objet du dossier; c) à utiliser les renseignements personnels nécessaires à ces fins qui sont contenus dans d'autres dossiers qu'elle détient déjà et dont l'objet est accompli. Le présent consentement vaut également pour la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels concernant mes personnes à charge, dans la mesure où elles sont visées par ma demande. Une photocopie de la présente autorisation a la même valeur que l'original.

Signature de l'adhérent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du parent ou du tuteur légal (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Signature du patient, du parent ou du tuteur légal (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### B2 CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À UN TIERS

Dans le but d'optimiser le traitement de la demande, autorisez-vous Desjardins Assurances à divulguer au programme de support aux patients et au médecin traitant ou à son équipe médicale les raisons de la décision relative à la demande d'autorisation préalable?

Oui  Non

Signature de l'adhérent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du parent ou du tuteur légal (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Signature du patient, du parent ou du tuteur légal (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### C SECTION DU MÉDECIN TRAITANT – À remplir par le médecin traitant.

Nom et prénom du médecin (EN LETTRES MAJUSCULES)	Nº de permis	Spécialité
--	--------------	------------

Nº, rue, bureau	Ville	Province	Code postal
-----------------	-------	----------	-------------

Nº de téléphone :	Nº de télécopieur :
-------------------	---------------------

Signature du médecin : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom du médicament	Forme	Teneur	Posologie	Durée prévue du traitement
-------------------	-------	--------	-----------	----------------------------

Lieu de l'administration du médicament :	<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Cabinet du médecin <input type="checkbox"/> Clinique privée <input type="checkbox"/> Hôpital – patient hospitalisé <input type="checkbox"/> Hôpital – consultation externe
--	---

**C SECTION DU MÉDECIN TRAITANT – Suite.**

- Assurez-vous de remplir toutes les sections afin d'accélérer le traitement de la demande. S'il manque des renseignements, le formulaire sera retourné à l'adhérent.
- Pour qu'un diagnostic autre que ceux indiqués dans la liste soit considéré, la demande devra être appuyée par une documentation adéquate (lignes directrices de pratique clinique, études cliniques, etc.) justifiant l'usage du médicament dans le contexte visé.

**Diagnostic**

- Dégénérescence liée à l'âge en présence de néovascularisation choroïdienne  
 Déficience visuelle due à un oedème maculaire consécutif à une occlusion de la veine centrale de la rétine (OVCR)  
 Déficience visuelle due à un oedème maculaire consécutif à une occlusion de la branche veineuse rétinienne (OBVR)  
 Déficience visuelle due à un oedème maculaire diabétique (OMD)  
 Néovascularisation choroïdienne secondaire à une myopie pathologique  
 Autre(s) indication(s) thérapeutique(s) - Veuillez préciser :

**Renseignements relatifs à la dégénérescence liée à l'âge en présence de néovascularisation choroïdienne**

L'acuité visuelle optimale se situe, après correction, entre 6/12 et 6/96 :  Oui  Non

La dimension linéaire de la lésion est inférieure ou égale à 12 surfaces de disque :  Oui  Non

Présence d'une atteinte structurelle permanente significative du centre de la macula :  Oui  Non

La maladie a-t-elle évolué au cours des trois derniers mois :  Oui  Non

Si oui, veuillez préciser :  Confirmée par angiographie rétinienne  Confirmée par tomographie de cohérence optique  
 Confirmée par des changements récents de l'acuité visuelle

Traitements administrés en association avec la vertéporfine (Visudyne<sup>MD</sup>) :  Oui  Non      Quel est l'oeil traité?  Oeil droit  Oeil gauche  Les deux yeux

**Renseignements relatifs à l'oedème maculaire secondaire consécutif à une occlusion de la veine centrale de la rétine (OVCR) ou de la branche veineuse rétinienne (BRVO)**

L'acuité visuelle optimale se situe, après correction :  Entre 6/12 et 6/96  Entre 6/12 et 6/120

Quelle est l'épaisseur de la rétine centrale? \_\_\_\_\_ Absence de déficit pupillaire afférent?  Oui  Non

**Renseignements relatifs à l'oedème maculaire diabétique**

Hémoglobine A1c: \_\_\_\_\_ %      L'acuité visuelle optimale se situe, après correction, entre 6/9 et 6/96 :  Oui  Non

Quelle est l'épaisseur de la rétine centrale? \_\_\_\_\_ Est-ce que la photocoagulation est également indiquée?  Oui  Non

**Renseignements relatifs à la néovascularisation choroïdienne secondaire à une myopie pathologique**

Longueur axiale du globe oculaire : \_\_\_\_\_ mm

Myopie supérieure à -6 dioptries :  Oui  Non

Acuité visuelle optimale après correction entre 6/9 et 6/96 :  Oui  Non

Présence de liquide intra-rétinien ou sous-rétinien ou d'une fuite active consécutive à une lésion de néovascularisation choroïdienne:  Oui  Non

Si oui, veuillez préciser :  Observée par une angiographie rétinienne  Observée par une tomographie de cohérence optique

**MÉDICAMENTS OU TRAITEMENTS ANTÉRIEURS**

Est-ce que le patient a déjà utilisé des médicaments ou reçu des traitements pour ce problème de santé?  Oui  Non

Si non, veuillez expliquer : \_\_\_\_\_

Si oui, veuillez énumérer les médicaments ou les traitements déjà utilisés pour ce problème de santé :

NOM DU MÉDICAMENT OU DU TRAITEMENT	PRÉCISIONS SUR LE RÉSULTAT	PÉRIODE DU TRAITEMENT
Nom :	<input type="checkbox"/> Inefficacité <input type="checkbox"/> Intolérance <input type="checkbox"/> Contre-indication	Du : AAAA MM JJ
Posologie :	Précisez :	Au : AAAA MM JJ
Nom :	<input type="checkbox"/> Inefficacité <input type="checkbox"/> Intolérance <input type="checkbox"/> Contre-indication	Du : AAAA MM JJ
Posologie :	Précisez :	Au : AAAA MM JJ
Nom :	<input type="checkbox"/> Inefficacité <input type="checkbox"/> Intolérance <input type="checkbox"/> Contre-indication	Du : AAAA MM JJ
Posologie :	Précisez :	Au : AAAA MM JJ
Nom :	<input type="checkbox"/> Inefficacité <input type="checkbox"/> Intolérance <input type="checkbox"/> Contre-indication	Du : AAAA MM JJ
Posologie :	Précisez :	Au : AAAA MM JJ

**Renouvellement de prescription**

Renseignements nécessaires pour évaluer, après trois mois et plus, la réponse au traitement. Veuillez inscrire les résultats des 2 examens suivants :

**Oeil gauche**

Acuité visuelle mesurée sur l'échelle de Snellen  
 AAAA MM JJ  
 Date :  Stabilisation  Amélioration  Détérioration

Oedème maculaire évalué par une tomographie de cohérence optique  
 AAAA MM JJ  
 Date :  Stabilisation  Amélioration  Détérioration

**Oeil droit**

Acuité visuelle mesurée sur l'échelle de Snellen  
 AAAA MM JJ  
 Date :  Stabilisation  Amélioration  Détérioration

Oedème maculaire évalué par une tomographie de cohérence optique  
 AAAA MM JJ  
 Date :  Stabilisation  Amélioration  Détérioration

## D DIRECTIVES ET COORDONNÉES DE RETOUR

1. Remplissez les sections A et B.
2. Demandez à votre médecin de remplir la section C. Tous les frais requis pour faire remplir ce formulaire ou pour obtenir des renseignements médicaux additionnels sont à la charge de l'adhérent.
3. Pour obtenir un remboursement à la suite de l'approbation du médicament, veuillez utiliser votre carte de paiement en pharmacie ou soumettre vos reçus originaux par la poste. Les médicaments admissibles doivent être fournis par un pharmacien ou par un médecin s'il n'y a pas de pharmacien.
4. Envoyez le formulaire : par télécopieur : Desjardins Assurances  
Assurance collective, Règlements d'assurance maladie,  
au 418 838-2134 ou au 1 877 838-2134 (sans frais) par courrier : Desjardins Assurances  
Assurance collective, Règlements d'assurance maladie  
C. P. 3950, Lévis (Québec) G6V 8C6

En vertu de son programme d'autorisation préalable, Desjardins Assurances autorise le remboursement de certains médicaments qui répondent à des critères établis en fonction, notamment, des lignes directrices de pratique clinique et des recommandations émises par les organismes d'évaluation des technologies de la santé. Le médicament sera admissible à un remboursement s'il répond aux critères de l'assureur, s'il n'est pas administré en milieu hospitalier et s'il n'est pas admissible en vertu d'un programme gouvernemental. Si l'information figurant sur votre formulaire est complète, le temps de traitement habituel est de cinq jours ouvrables.

À sa réception, la présente demande sera examinée confidentiellement. Dans certains cas, des renseignements d'ordre diagnostique ou clinique additionnels peuvent être requis. Si le traitement se poursuit au-delà de la période autorisée, vous serez appelé à présenter une nouvelle demande et à fournir des renseignements justifiant la prolongation du traitement. Pour les détenteurs d'une carte de paiement, votre pharmacien sera avisé de l'expiration prochaine de la période d'autorisation. L'assurance doit être en vigueur et le patient toujours couvert à la date à laquelle les frais ont été engagés. Cette autorisation préalable est sous réserve de modifications si le contrat est modifié au moment où les frais sont engagés.

Lorsque Desjardins Assurances refuse une autorisation, elle le fait en respect des conditions prévues au contrat, mais ne remet pas en question l'avis du médecin. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre Centre de contact avec la clientèle au numéro indiqué sur la première page du présent formulaire.